



Courrier à conserver
Gardez cet original et faites des
photocopies

293, route de la Seyne
CS70057-TECHN.VAR MATIN-BATL/G
83192 OLLIOULES CEDEX

LA POSTE

SD: 86600022857933S



000167-01/06-0-0-0 - CEL

BENOIT LECOURTIER
720 AVENUE JOSEPH LOUIS ORTOLAN
83100 TOULON

Votre contact :

Lylia ARZOUR

☎ : 04.94.05.10.69

Permanence : Mardi matin et jeudi matin

Votre numéro de dossier : 122503

Date de naissance : 06/08/1984

Identifiant (NIR) : 1840813055193

OLLIOULES CEDEX, le 19 février 2026

Les étapes de votre demande :

Réception de votre
demande



Evaluation de votre
demande



Décision

Notification de décision suite à la demande pour Benoit LECOURTIER

Monsieur LECOURTIER,

Ce courrier de notification vient en réponse à votre demande déposée le 12/01/2026.

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) a examiné votre demande et a rendu sa décision le 19/02/2026.

La CDAPH vous attribue une allocation aux adultes handicapés (AAH) L.821-1 (révision) qui est valable à partir du 01/02/2026 et sans limitation de durée.

Ce droit vous est attribué tant que votre situation ne change pas. Si votre situation évolue, veuillez contacter la MDPH. La MDPH pourra modifier les droits attribués après réévaluation de votre situation

Votre taux d'incapacité est supérieur ou égal à 80%.

La CDAPH a reconnu que vous avez des difficultés ayant des conséquences majeures dans votre vie quotidienne et sur votre autonomie individuelle, correspondant à un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80% (en application du guide-barème de